

**MOTION SPÉCIALE DE LA CONFÉRENCE
A S.E.M. AMARA ESSY,
PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE DE LA COMMISSION**

La Conférence de l'Union africaine, réunie en sa deuxième session ordinaire du 10 au 12 juillet 2003 à Maputo (Mozambique) :

Considérant les excellents résultats obtenus dans la mise en œuvre des décisions de Lusaka et de Durban par M. Amara Essy, successivement en qualité de Secrétaire général de l'OUA et de Président intérimaire de la Commission de l'Union africaine,

Considérant également que ce bilan positif a permis le lancement des organes clés de l'Union que sont la Conférence, le Conseil exécutif, le Comité des représentants permanents, le Conseil de paix et de sécurité, la Commission, et la Cour de justice de l'Union,

Considérant en outre que ce bilan a permis la finalisation des amendements à l'Acte constitutif de l'Union africaine, l'élection des nouveaux membres de la Commission, la finalisation de la structure, des programmes, des besoins en ressources humaines et des conditions de service du personnel de la Commission, et l'adoption du nouveau barème de contributions de l'Union,

Considérant par ailleurs les progrès notables enregistrés dans la mise en œuvre des autres décisions de Durban et de Lusaka concernant le lancement des autres organes de l'Union tels que le Conseil économique, social et culturel, les Comités techniques spécialisés, la révision du Protocole sur les relations entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales, le financement extrabudgétaire de l'Union, le transfert de l'actif et du passif de l'OUA à l'UA, l'élaboration des nouveaux symboles de l'Union africaine, la révision des tous les accords et traités de l'OUA, l'élaboration des nouveaux critères d'octroi du statut d'observateur auprès de l'UA, et la révision du règlement financier,

Notant avec satisfaction que les efforts déployés pour la mise en place de la Commission, permettent à cet organe d'être immédiatement opérationnel après le Sommet de Maputo, conformément au mandat de Durban,

1. **EXPRIME** ses sincères remerciements à S.E.M. Amara Essy pour avoir permis avec succès la transition de l'OUA à l'UA;
2. **LUI EXPRIME EN OUTRE** la reconnaissance de tous les États membres de l'UA et des peuples africains pour l'œuvre historique accomplie;
3. **DECIDE** de lui décerner, à l'occasion de sa prochaine session ordinaire, une distinction honorifique en reconnaissance des services éminents rendus à l'Afrique et **INVITE**, à cet égard, le Président de la Commission à prendre toutes les dispositions nécessaires.

Special Vote of Thanks of the Assembly of the African Union To H.E. Amara Essy, Interim Chairperson of the Commission

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/281>

Downloaded from African Union Common Repository